

Nous sommes heureux de vous accueillir au service de prélèvement cervico-vaginal

Cet examen est effectué pour prévenir le cancer du col de l'utérus. La plupart des modifications cellulaires sont sans danger et ne nécessitent aucun traitement, mais certaines peuvent évoluer en un cancer. Des frottis réguliers et le traitement des modifications comportant un risque constituent une bonne protection contre le cancer du col de l'utérus.

Les modifications cellulaires ne causent aucun symptôme ni douleur et ne peuvent être découvertes que grâce au frottis. C'est pourquoi il est important de faire ce contrôle lorsque vous recevez l'offre de le faire. Le frottis vous est proposé tous les trois ans si vous avez entre 23 et 50 ans, et tous les cinq ans si vous avez entre 50 et 60 ans.

Le frottis est prélevé dans un fauteuil d'examen gynécologique, par une sage-femme. Il est rapide et non douloureux.

Lors du prélèvement, vous ne devez pas avoir vos règles et vous devez vous abstenir d'avoir des rapports sexuels, d'appliquer des suppositoires vaginaux, des crèmes vaginales ou de tout rinçage du vagin pendant les 24 heures qui précèdent. Si vous n'avez jamais eu de relations sexuelles, vous pouvez refuser cet examen.

Le résultat de l'examen vous est toujours envoyé. Il vous parvient habituellement dans un délai de quatre à six semaines. Si vous avez des modifications cellulaires qui nécessitent un traitement ou doivent être surveillées de près, on vous donnera un nouveau rendez-vous pour un examen médical.

Sur la première page, **la date et le lieu du prélèvement** sont indiqués. L'examen coûte 100 couronnes suédoises. Vous devez présenter votre convocation pour faire le prélèvement.

Pour en savoir plus, visitez notre site électronique : www.cellprov.nu

Afin d'assurer une sécurité élevée pour les patients et la possibilité de soins de suivi, de diagnostic, de contrôle de qualité et de toutes activités y afférentes, les frottis sont conservés. Un registre de suivi de la qualité rassemble les données concernant le frottis. Tous les renseignements personnels sont soumis au secret professionnel.